

GAZETTE DES CAMPAGNES

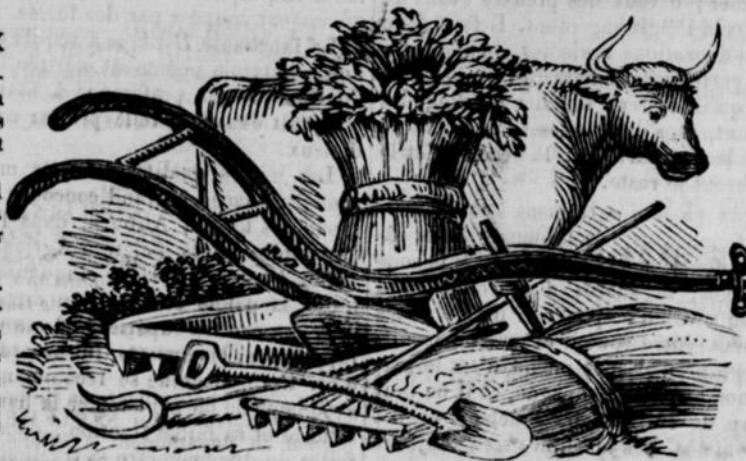
Journal du Cultivateur et du Colon, paraissant tous les Jendis

Editeur-Propriétaire
FIRMIN H. PROULX

A qui toutes lettres concernant l'administration de la *Gazette* et les demandes pour abonnement devront être adressées *franco*.

L'abonnement est de \$1 par an, payable d'avance. On ne s'abonne pas pour moins d'une année.

L'avis de discontinuation doit être donné par écrit à ce Bureau, et les arrérages devront alors avoir été payés, sans quoi l'abonnement sera censé continuer, malgré le refus de la *Gazette*.



Rédacteur

J. D. SCHMOUTH

Toutes lettres, correspondances, concernant la Rédaction, devront être directement adressées au Rédacteur.

ANNONCES :

1ère insertion, 10 cts. la ligne ; 2me insertion, etc. 3 cts. par ligne. Pour les annonces à long terme, conditions libérales.

Que ceux qui désirent s'adresser aux cultivateurs annoncent dans notre *Gazette agricole*.

Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première.
Emparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité.

CAUSERIE AGRICOLE

DES MACHINES PROPRES À LA RECOLTE : FAUCHEUSES, FANEUSES ET RATEAU À CHEVAL.

Dans notre dernier numéro, nous avons démontré combien il est avantageux pour le cultivateur canadien de se pourvoir d'un bon matériel agricole. Les raisons que nous avons apportées à l'appui de nos avancés sont, croyons-nous, plus que suffisantes pour engager tous les praticiens à abandonner les vieux instruments qui ne répondent plus à nos besoins actuels.

La civilisation a marché rapidement depuis un demi-siècle ; de grandes améliorations se sont accomplies et le matériel agricole entre autre a reçu des perfectionnements considérables. C'est la plus pure idée philanthropique qui a présidé à toutes ces heureuses innovations. L'homme ne doit pas être, comme autrefois, le cerf attaché à la terre. La noblesse de son origine lui donne le droit d'exiger la place la plus honorable parmi les êtres de la création. C'est un roi qui commande et auquel tout doit obéir en ce monde.

Pour conquérir la position élevée que le Créateur lui a donnée, l'homme possède un moyen infaillible, son travail intellectuel. Son intelligence s'est donc mise à l'œuvre ; elle a soumis à son empire les vapeurs légères et même l'électricité. Ces vapeurs légères, elle les a enfermées dans un espace limité, et les a forcées de transporter de lourdes locomotives traînant après elles d'immenses voitures chargées des richesses de tous les continents. Cette électricité, elle s'en sert pour ses correspondances avec toutes les parties de la terre.

Pendant que ces immenses conquêtes se faisaient dans le monde, le cultivateur ne devait pas demeurer péniblement courbé sur son travail, il était nécessaire de le faire participer aux succès obtenus par l'esprit humain ; pour cela, il fallait diminuer le travail manuel et le remplacer par celui de l'intelligence. C'est alors que sont apparus ces instru-

ments et ces machines perfectionnés dont la mise en opération exige plus d'attention et d'adresse que de force physique.

Examinons le travail de la faucheuse, de la faneuse et du rateau à cheval et comparons leur fonctionnement avec celui des anciens outils mus à bras d'hommes, tels que la faux, le rateau à main et la fourche. Quelle différence ! Les premiers l'emportent sous tous les rapports sur les seconds. Ils ont pour eux la rapidité d'exécution, la perfection, l'économie dans le travail et surtout cet immense avantage de lui épargner de grandes fatigues.

En effet, un seul ouvrier assis commodément sur le siège d'une faucheuse coupe, sans se presser, une étendue égale à celle que pourrait faucher six faucheurs habiles, et encore ces derniers doivent-ils mettre en œuvre toute la force musculaire de leurs bras.

Quant à l'économie de travail obtenue par les instruments mus par les chevaux, elle ne fait plus doute aujourd'hui, et la preuve c'est que d'année en année, le nombre de ces instruments augmente rapidement dans nos campagnes. Le cultivateur est trop économe, il sait trop avec quelle difficulté se font les épargnes pour dépenser son avoir, le fruit de ses sueurs, en achats d'instruments dont l'utilité et l'efficacité ne lui auraient pas été surabondamment démontrées.

Pour ces démonstrations, il a fallu recourir aux calculs répétés dans mille circonstances ; nous en avons dit quelques mots en terminant notre précédente causerie au sujet des faucheuses et nous pourrions les renouveler pour les faneuses et les rateaux à cheval si nous en voyons la nécessité.

L'utilité des trois machines qui font le sujet de cette causerie est donc reconnue, du moins par le plus grand nombre des cultivateurs. Il est vrai qu'il existe encore quelques répugnances ; mais nous le disons avec plaisir, ces répugnances deviennent de plus en plus rares et le temps n'est certainement pas éloigné où nous les verrons entièrement disparaître pour le plus grand profit de la culture canadienne.

Ce succès nous prouve avec quelle rapidité se propagent les améliorations et les innovations, lorsque nous réussissons à démontrer clairement leur utilité et leur efficacité. Le cultivateur est prudent naturellement et nous ne serons pas le premier à l'en blâmer; il veut des preuves avant de prendre une décision, en cela il agit sagement. Il faut donc que les promoteurs des améliorations agricoles donnent des preuves de l'efficacité des perfectionnements qu'ils proposent, il faut, pour ainsi dire, qu'ils fassent toucher du doigt les avantages qui en résulteront, et, s'ils réussissent à obtenir ce premier point, la victoire leur appartient; la nécessité et le bon sens du cultivateur feront le reste.

Les choses ne se sont pas passées autrement lors des premières introductions de faucheuses, de faneuses et de râtaux à cheval. On a fait fonctionner ces instruments sous les yeux du public agricole, le succès a couronné cette épreuve et aussitôt chacun a voulu se pourvoir de ces utiles machines. Malheureusement entre vouloir et pouvoir la différence est grande. La fortune, l'aisance même, n'est le partage que d'un très-petit nombre à la campagne, et il ne faut pas s'étonner si beaucoup de cultivateurs fauchent encore tout leur foin à bras d'hommes. Les machines sont toujours d'un prix élevé et d'abord il n'y a que les cultivateurs aisés qui puissent faire les dépenses nécessaires pour leur achat; mais avec le temps, on fait des épargnes et ceux qui ne peuvent se pourvoir de ces machines dès les premières années le font un peu plus tard.

Mais le manque de moyens n'est pas la seule cause qui ait retardé l'introduction des faucheuses, des faneuses et des râtaux à cheval dans nos cultures. Leurs défauts en est une autre dont l'importance ne peut être mise en doute; car il ne faut pas croire que les constructeurs de ces machines sont arrivés à la perfection dès leurs premiers essais. Au contraire, les premières étaient très-défectueuses; elles faisaient un très-mauvais travail, exigeaient beaucoup de forces et ne pouvaient fonctionner que dans des conditions qu'il était difficile de remplir. Aujourd'hui même toutes ne sont pas également bonnes, toutes ne font pas un travail également parfait. Ici, comme pour tous les autres instruments il y a un choix à faire; et pour faciliter ce choix nous allons passer en revue quelques-unes des machines les plus généralement connues en commençant par les faucheuses.

Faucheuses.—Les meilleures faucheuses connues actuellement sont celles de *Wood*, de *Brigham*, de *Allen*, de *Buckeye* et de *Sprague*, presque toutes d'invention américaine. Les trois premières sont surtout employées en France et en Angleterre. En Canada, nous donnons généralement la préférence aux deux dernières.

La faucheuse *Wood* a remporté les premiers prix dans un concours de toutes les faucheuses françaises et anglaises. On en fabrique de deux modèles, le petit modèle pour un cheval et le grand pour deux chevaux; ces deux modèles n'ont de différences sensibles que dans la longueur de la scie.

Lors du concours, la machine à un cheval coupa 60 perches de prairie dans l'espace de 31 minutes, la largeur de la coupe étant de trois pieds; celle à deux chevaux faucha 75 perches dans le même laps de temps, la largeur de la coupe étant de 4 pieds. Mais ce ne sont là que des chiffres de concours qu'il est impossible d'adopter comme base de calculs dans la pratique commune.

Lorsqu'on tient compte des pertes de temps difficiles à éviter complètement, on admet généralement que la machine *Wood* à un seul cheval peut faucher, en une journée de 10

heures, une étendue de 6½ arpents, et si l'on remplace le cheval tous les trois heures on peut obtenir une coupe de 9½ arpents. Avec une machine à deux chevaux, le fauchage moyen par journée de 10 heures est le plus généralement évalué à 13½ arpents dans les prairies qui ne sont pas trop fréquemment coupées par des fossés.

La faucheuse *Buckeye* a acquis dans la culture canadienne une réputation justement méritée. Les fabricants canadiens l'ont adoptée de préférence à toute autre et la faveur dont elle jouit dans le public prouve combien ce choix a été judicieux.

Les hautes qualités de cette machine se firent surtout connaître dans un grand concours de faucheuses et de moissonneuses tenu à Auburn, dans l'Etat de New-York, sous les auspices de la société d'Agriculture de cet Etat en juin 1866. Dans ce concours cinquante-neuf machines se disputèrent la palme et l'épreuve dura trois semaines. La *Buckeye* se montra supérieure à ses concurrentes sous tous les rapports et les experts lui accordèrent la grande médaille d'or. Cette machine se recommande surtout par la facilité avec laquelle on peut régler la hauteur du fauchage, par sa solidité et sa faible traction; dans les nombreuses épreuves faites du dynamomètre sa traction n'a jamais dépassé deux cents à deux cent cinquante livres.

Enfin, le printemps dernier, nous avons vu apparaître une nouvelle faucheuse américaine de la maison *Sprague*. Les fabricants, désireux de faire connaître les qualités de leur nouvelle machine demandèrent un concours des faucheuses les plus renommées et ce concours leur fut accordé le 18 avril dernier à la ferme-école de Puilboreau, en France, en présence d'un grand nombre de cultivateurs et de savants agronomes.

Le rapport, présenté par les experts à la société d'agriculture sous les auspices de laquelle les épreuves eurent lieu constate, 1o. que la lame ou scie donne soixante et douze coups par tour de roue et qu'elle se débarrasse facilement des tiges qui couvrent le sol quelque nombreuse qu'elles soient, 2o. que le mouvement de la lame est obtenu par des engrenages qui multiplient trente-six fois la vitesse de l'essieu des roues de la machine et que les engrenages, réunis dans une sorte de boîte en fonte, sont soustraits à toute cause qui pourrait les engorger; 3o. que l'embrayage et le débrayage s'obtiennent d'une façon très-simple à l'aide du pied du conducteur assis sur son siège; 4o. qu'une des particularités de l'instrument est la facilité avec laquelle le conducteur peut relever la lame, soit pour transporter l'instrument, soit pour passer dans un chemin étroit, une porte, soit encore pour éviter un obstacle pendant le travail; 5o. qu'une autre particularité de la faucheuse *Sprague* est la simplification apportée dans sa construction au point de vue du démontage; 6o. qu'elle réunit toutes les conditions de légèreté et de solidité désirables.

Cette machine est de deux modèles, l'un pour un cheval, l'autre pour deux. Le premier avec une lame de trois pieds de long a fauché 60 perches en une heure. Le second a fauché 1½ arpent dans le même espace de temps avec une lame de 3 pieds et 9 pouces de long. Les experts ont de plus remarqué que pendant la marche de l'une ou de l'autre de ces faucheuses les chevaux ne paraissaient pas fatigués par le tirage.

REVUE DE LA SEMAINE

Dans un excellent article intitulé *Courrier allemand*, le numéro du 13 juillet de *l'Echo de Rome*, met parfaitement

a découvert les menées et les tendances perverses des ennemis de l'Eglise et de la Papauté. Nous détachons de cet article les quelques extraits suivants pour montrer à nos lecteurs combien sont grandes les persécutions que la Religion a à subir en Europe et combien il est urgent pour tous les catholiques de se serrer autour de la Chaire de Saint-Pierre.

“ La guerre que vient de déclarer à la Papauté, le nouvel empire germanique se développe en Allemagne. Le patronage ouvertement donné au schisme des *Vieux Catholiques*, — la loi sur la sécularisation des Ecoles, — la destitution de l'évêque de l'armée, — les intrigues nouées autour du nom du Cardinal Hohenlohe, — les mesures prises contre l'évêque d'Ermland, — enfin, la loi de proscription portée contre les Jésuites et les congrégations religieuses, ne sont que les premiers incidents de ce grave conflit. Chaque jour nous apportera désormais la nouvelle de quelques mesures odieuses. Hier le Chancelier proposait, c'est-à-dire ordonnait au Conseil Fédéral d'étendre à l'Alsace-Lorraine (provinces volées à la France) la loi contre les Jésuites, demain nous apprendrons la rupture de toute relation entre l'Empire et la Papauté, et après-demain il s'agira d'un synode laïque, impérial, qui prétendra régler seul et souverainement à Berlin les questions catholiques concernant l'Allemagne. Tout indique, chez les ministres qui dirigent actuellement la politique du nouvel Empire, l'intention arrêtée d'entrer en lutte ouverte et directe avec le Saint-Siège. Le ton de ses journaux est à l'intimidation. L'homme qui a pris pour devise *le fer et le sang* ne se laissera pas arrêter par les protestations du *Vieux prêtre de Rome* (le Saint Père). Les catholiques en sont duement avertis; dans sa lutte avec l'Eglise, l'habile et tenace chancelier apportera l'audace, l'énergie et la résolution qui l'ont conduit au triomphe de Sadowa et de Sédan.

“ Mais à ces menaces, évidemment destinées à paralyser la défense des catholiques allemands, les hommes d'Etat prussiens veulent bien joindre des raisons, — ou plutôt des considérations et des théories. Il faut bien expliquer et, s'il est possible, légitimer aux yeux de l'Europe le fait d'une agression si soudaine et si violente. Ces élucubrations de journalistes et d'orateurs dévoués au prince chancelier sont de toutes façons pénibles à lire. Mais il faut écouter et noter ce langage.

“ Les événements vont se développer, et pour les apprécier d'une manière exacte, il importe de savoir à quel point de vue se sont placés les ennemis de l'Eglise.

“ Tout se résume à ceci : il existerait une opposition totale entre les tendances de l'Eglise Romaine et les aspirations du peuple allemand. L'histoire, l'étude comparée du caractère allemand et des institutions catholiques démontreraient avec surabondance que l'influence de la Papauté n'est pas compatible avec la civilisation germanique. Le catholicisme est un élément étranger, funeste, introduit violemment au sein des races allemandes.

“ Il en contrarie l'expansion et le progrès. La proclamation du dogme de l'Infaillibilité et la conquête de l'unité politique de l'Allemagne sont deux faits qui doivent fatalement entrer en lutte. L'idéal germanique et l'idéal catholique romain doivent s'exclure. Les catholiques allemands seront toujours les ennemis intérieurs de la patrie allemande et les catholiques étrangers en seront toujours, au dehors, les plus redoutables adversaires. L'Allemagne ne sera vraiment une que si l'unité religieuse vient compléter l'unité politique. Il a fallu conquérir la seconde sur l'Autriche et sur la France, il faudra conquérir la première sur les Jésuites et

sur la Papauté.....

C'est au nom de cette idée que M. de Bismark cherche en ce moment à liguer les peuples allemands contre le Saint-Siège. Il compte y parvenir comme il parvint à les liguer en 1870 contre la France. Mais les circonstances sont ici bien différentes, et rien n'annonce encore que le chancelier de l'Empire doive réussir. Son scepticisme politique lui fait totalement ignorer la force et la portée du sentiment catholique en Allemagne. Le sens religieux a des clairvoyances inspirées et de surnaturelles énergies que ne soupçonne pas le tout-puissant ministre. Il ne parviendra ni à tromper les uns ni à dompter les autres. Les catholiques ont les yeux ouverts et le cœur préparé. Quelles qu'aient pu être leurs illusions dans le passé, ils savent très-bien maintenant la distinction qu'il faut faire entre la politique prussienne et l'intérêt allemand.

“ La protection si libéralement offerte aux *Vieux Catholiques* tourne à sa confusion. Il n'est point parvenu à donner la moindre importance à ce schisme misérable et ce n'est pas avec lui ni par lui qu'il pourra transformer le catholicisme allemand, en petite Eglise d'Etat. L'affaire des excommunications se terminera en stérile violence ou en compromis ridicule pour M. de Bismark. Enfin la proscription des Jésuites vient d'ouvrir les yeux aux rares catholiques qu'éblouissait encore la grandeur matérielle du nouvel Empire.

“ Au sud de l'Allemagne les majorités catholiques de la Bavière et du Wurtemberg se montreront absolument récalcitrantes aux vues du Ministre. Au nord, où les minorités catholiques sont de plus en plus imposantes, les mêmes sentiments se manifestent. Partout on se déclare ouvertement pour le Pape, et tandis que M. de Bismark est à Wartzin, on se demande autour du trône impérial si ce n'est pas une mauvaise et dangereuse politique que d'ignorer ou de froisser les sentiments religieux de près d'une moitié de l'Empire. Les populations catholiques allemandes si imbues du principe d'autorité, si disposées, il y a un an, à marcher avec le nouvel Empire, ne cachent plus leurs mépris et leur horreur pour le persécuteur de l'Eglise. Les manifestations de foi, de piété, de dévouement au Saint-Siège se succèdent sur tous les points de l'Allemagne.....

“ Quant à l'Alsace-Lorraine, l'attitude que vient de prendre le gouvernement impérial n'est pas faite pour hâter l'œuvre de la germanisation de ces provinces. On avait dit et répété sur tous les tons que ces populations céderaient bientôt à l'irrésistible attrait du caractère allemand. Elles semblent plus que jamais irréconciliables..... La persécution religieuse ne sera pas un remède à un pareil état.

“ Mais, dit-on, les mesures anti-catholiques du gouvernement impérial ont précisément pour but d'anéantir ces résistances. Qu'il nous soit permis même à ce point de vue humain, de douter absolument de l'habileté M. de Bismark. Les Saint-Siège n'a jamais eu d'hostilité systématique et préconçue contre un empire allemand. Le Pape, sans approuver ce qu'avait eu d'inique et de violent l'œuvre de l'unification, ne demandait pas à briser avec le nouveau pouvoir. Il se montrait disposé à traiter avec lui, dans un esprit de concorde et d'équité, les questions suscitées en Allemagne par les événements de 1870 et 1871. Il n'y avait à cette entente dans la paix et dans la justice qu'une seule condition : il fallait que l'Empereur oubliât les origines du Roi de Prusse, qu'il brisât avec les traditions de ruses et d'apostasie qui sont malheureusement dans sa maison, qu'il ne tentât pas de grouper les catholiques allemands en Eglise nationale, et qu'il renonçât à faire un empire évangélique

d'un pays où les catholiques sont au nombre de quatorze millions. Il fallait enfin que, s'inspirant d'une politique vraiment sage, libérale, conformément à l'état des sociétés contemporaines, il respectât la conscience du dernier de ses sujets.

" C'est ce que n'a pas voulu faire, sinon le chef, du moins le ministre omnipotent du nouvel empire. Nous le déplorons au point de vue catholique ; au point de vue purement français, nous n'aurions pas à nous en plaindre ; au point de vue allemand, un avenir prochain se chargera de nous dire si l'empereur et l'empire ont été bien conseillés et bien servis. "

Voilà un bien triste état de chose pour notre sainte mère l'Eglise et pour son Auguste Chef ; mais ce ne sont là que des épreuves destinées à purifier le catholicisme et dont la religion sortira victorieuse ; il n'y a pas à en douter. Malgré les attaques des empires prussiens et de tous les Bismarks du monde entier, l'Eglise demeurera inébranlable sur le roc qui lui sert de base, elle en a reçu la promesse de Jésus-Christ lui-même ; mais malheur à qui ose l'attaquer. Le temps des épreuves passera et l'Eglise reprendra la position éminente qu'elle doit occuper dans le monde.

Les audiences continuent régulièrement au Vatican. Pie IX toujours désireux d'encourager les fervents catholiques de Rome et du monde entier, considère comme un de ses premiers devoirs de recevoir les nombreuses députations de toutes les classes de la société catholique résidente à Rome ou étrangère, et, ce devoir, il le remplit avec une bonté, une amabilité, qui fait l'étonnement de tout le monde. Ces nombreuses audiences prouvent encore combien est florissante la santé de Notre Saint-Père, en dépit des douleurs qui assiégent continuellement son cœur si compatissant et si généreux.

Pendant la seconde semaine de juillet, les députations qui ont obtenu des audiences ont été plus nombreuses que jamais. Nous noterons entre autres, la députation des anciens employés du ministère des finances pontificales. A l'adresse qui lui fut alors présentée, Pie IX fit une courte mais belle réponse dont nous détachons les quelques passages suivants :

" Après que Jésus-Christ eut dit à St. Pierre : *Pais mes agneaux, pais mes brebis*, il lui prophétisa les persécutions qui devaient sévir contre l'Eglise en disant : Quand tu étais jeune, tu dirigeais tes pas où tu voulais, mais dans ta vieillesse tu seras forcé d'aller où tu ne veux pas. " Il prédisait par là les tourments qu'il aurait à souffrir en mourant sur la croix, à l'imitation de la Passion de Notre-Seigneur Jésus-Christ.

" Nous aussi nous devons souffrir, je ne dirai pas la croix et les clous ; mais il nous faut marcher au milieu des persécutions et des souffrances. Dans ma jeunesse, la chose était plus tolérable, mais dans ma vieillesse, la condition est plus douloureuse, parce que, comme vous le voyez, l'impunité m'empêche d'être libre administrateur de l'Eglise.

" J'espère moi aussi voir cette paix que vous m'avez annoncée, que Dieu le fasse ; car, je n'ai pas la force d'un Grégoire VII ou d'un St. Pierre.....

" Malheureusement le désordre est arrivé à un tel point que, si Dieu ne nous vient en aide, nous pourrions difficilement ramener parmi nous-mêmes la paix et le calme.

" Qu'il vienne comme il alla autrefois guérir le fils du Centurion malade.

" Qu'il vienne mettre fin à tant de maux et guérir tant d'hommes qui vivent dans le péché. Alors nous pourrions lui dire : *Seigneur je ne suis pas digne que vous entriez dans*

ma maison, mais dites seulement une parole et mon fils sera guéri.

" Il est hors de doute que Dieu peut tout, lui qui d'un simple fiat a créé le monde, la lumière et l'homme. Pourquoi donc ne pourrait-il pas à présent dire : *qu'une grande tranquillité se fasse ?*

" Oui, prions-le de donner cette tranquillité au monde entier. Que Dieu vous conserve dans cette voie si périlleuse, qu'il vous donne d'une part la prière, de l'autre la constance et *qu'une grande tranquillité se fasse.....*"

Sa Grandeur Monseigneur de Montréal, vient d'adresser au clergé de son diocèse une circulaire au sujet de l'importante question des Ecoles du Nouveau-Brunswick. Les journaux catholiques de ce diocèse, de même que ceux qui sont sous la juridiction de Monseigneur l'Archevêque de Québec dans une circonstance analogue, se sont empressés d'accepter les conclusions de leur saint évêque et ont donné l'exemple de l'obéissance. L'épiscopat ayant parlé, il nous semblait que tous les écrivains catholiques devaient s'incliner devant la décision diocésaine.

Cependant quelques journaux n'ont pas cru devoir adopter cette sage ligne de conduite. Pour l'honneur du nom catholique, il faut reconnaître que le nombre des récalcitrants est bien petit, mais lors même qu'il n'y en aurait qu'un seul ce serait déjà trop, car le mauvais exemple porte toujours des fruits bien mauvais. Il nous a fait peine de voir la *Minerve*, l'une des premières publications de la Province, montrer l'exemple de l'insubordination envers son évêque. Non-seulement elle a accepté les conclusions de la circulaire de Monseigneur de Montréal avec une répugnance très-visible, mais encore elle a essayé de les contrebalancer au moyen d'une certaine correspondance qu'elle nous donne comme venant de l'un de nos plus savants théologiens. Nous ne contestons pas la science de son correspondant, mais nous lui contestons le droit de se poser en antagoniste d'une circulaire émanée de l'autorité compétente.

L'émigration.--Les ouvriers des champs

On devrait trouver dans les campagnes une nombreuse population, car la terre est une mine féconde de laquelle avec du travail il est toujours possible d'extraire de grandes richesses. Eh bien ! c'est le contraire qui se produit. Les villes regorgent d'habitants, malgré la cherté des loyers, malgré le prix élevé de tous les objets nécessaires à l'alimentation, et les campagnes se dépeuplent d'une façon très-sensible. Ce contre-sens dans le mouvement de la population est sans contredit un obstacle qui s'oppose au développement progressif de l'agriculture, puisque les bras lui font défaut et que, par suite, il est fort difficile, pour ne pas dire impossible, de marcher dans la voie de la culture intensive : nous savons tous qu'il faut absolument arriver là pour que le prix de revient des produits s'abaisse dans des proportions satisfaisantes et pour les producteurs et pour les consommateurs.

Quelles sont les causes de la dépopulation des campagnes, et quels remèdes faudrait-il employer pour guérir une plaie aussi profonde ? Les causes d'émigration sont multiples et nous allons tâcher de mettre à jour celles qui nous paraissent contribuer au mal pour la plus large part.

Les habitants des campagnes se divisent en deux classes bien distinctes : les possesseurs du sol, qui font valoir leurs terres par eux-mêmes ou par de mains étrangères ; les ouvriers qui portent leur travail là où le besoin s'en fait sen-

tir. Les uns et les autres cherchent tout naturellement à améliorer leur position, qui laisse le plus souvent à désirer.

Il se produit généralement un fait qui nous paraît tout d'abord singulier, mais qui s'explique facilement lorsqu'on veut l'examiner avec attention.

Dès que les possesseurs du sol ont acquis une certaine aisance par un moyen quelconque, ils n'ont plus qu'une seule ambition, c'est de faire abandonner la vie agricole à leurs enfants pour jeter ces derniers dans les fonctions publiques ou dans les carrières libérales, carrières qui ne sont bien souvent libérales que de nom, car pour nous et pour tous les hommes qui veulent sérieusement réfléchir, la carrière la plus libérale est sans contredit celle de l'agriculture. Un sot amour-propre mal placé s'empare avec rage de l'habitant des campagnes, il place son fils dans une académie, sa fille dans une pension ; l'un et l'autre apprenant toutes sortes de choses, excepté celles qui seraient de nature à leur faire aimer la vie des champs. Les voilà en quelque sorte déclassés, ils ne rêvent plus que les plaisirs de la ville, l'un se voit déjà dans l'avenir juge ou procureur général, l'autre s'admire d'avance dans des toilettes splendides ; les chapeaux plus ou moins Benoiton, les robes de soie et tous les colifichets souvent ridicules de la mode lui font tourner la tête ; elle touche du piano, elle danse agréablement, elle se laisse enivrer par des éloges qui sont rarement l'expression de la vérité. Adieu la bonne vie villageoise, tous les plaisirs, toutes les fêtes de la famille ; adieu ce sentiment du devoir, ce respect et cette affection des parents que Dieu a placés dans le fond de tous les cœurs et de toutes les consciences ; rien, absolument rien de ce qui peut être utile dans un ménage. Fi donc ! il faut avoir les mains blanches.

On veut devenir un personnage, on désire avant tout se faire remarquer, et on ne se souvient plus des paroles si vraies : *multi vocati, pauci vero electi*, beaucoup d'appelés, mais peu d'élus. Le rêve s'évanouit, l'illusion disparaît, et la réalité, cette réalité pressante de la vie, vient démolir une à une toutes ces idées fantaisistes qui s'étaient emparées d'une jeunesse mal dirigée.

Le fils de famille qui a absorbé la plus grande partie de la fortune paternelle devient un méchant *cochot* et du matin au soir il use son ambition à mesurer des étoffes ; la fille, quand elle se marie, choisit un beau monsieur qui lui promet des bijoux, de splendides crinolines, et en définitive le pain manque souvent à la maison ; la femme n'est pas bonne à grand'chose et le mari est désillusionné ; on peut souvent le ranger aussi au nombre des déclassés ; l'avenir devient menaçant, et le bonheur, sur lequel on comptait tant, a disparu pour ne plus revenir.

A qui la faute ? Aux parents qui n'ont pas compris leur situation et qui ont été dévorés par un sentiment ridicule d'ambition. Ils ont cru relever leurs enfants en les faisant sortir de la carrière qu'ils avaient eux-mêmes suivie avec succès et ils les ont précipités dans la misère, dans la fange. En vivant à l'ombre du toit paternel, ces enfants étaient appelés à mener une vie calme, tranquille, heureuse ; par des améliorations bien entendues, ils pouvaient accroître leur fortune, ils l'ont gaspillée. Mais malheureusement ! la vie rurale n'est-elle pas la plus belle de toutes ? N'est-ce pas elle qui donne cette indépendance qui place si haut la dignité de l'homme ? Que voulez-vous de plus ? Vous êtes le maître chez vous, vous êtes roi dans votre domaine et vous préférez l'esclavage de la ville ! Les pères ne manqueront pas d'être rongés par des remords à leur dernière heure, mais l'exemple ne servira à rien, les autres suivront la même voie.

Notre éducation est tout à fait incomplète. A qui la faute ? A notre organisation sociale, à nos institutions, à notre enseignement mal combiné, mal établi ; les idées fausses dominent, elles sont inculquées profondément dans l'esprit et dans le cœur de la jeunesse, et il en résulte pour cette jeunesse de dures épreuves, de cruelles déceptions. Quand donc songera-t-on un peu plus à l'utile et laissera-t-on de côté toutes ces ridicules futilités qui abaissent le niveau moral des peuples, désolent les familles, compromettent le développement de la production et laissent ainsi dans l'inaction des forces destinées à donner le bien-être général ?

Pour cela, détruisons les préjugés, imprimons une meilleure direction à l'instruction et à l'éducation, formons des hommes, faisons de la femme une compagne utile dans le ménage, organisons enfin l'enseignement agricole sur tous les points du territoire. Avis aux pères de famille !

Nous venons de faire connaître une des principales causes de la désertion des campagnes pour certaines classes de la société, entrons maintenant dans un autre ordre d'idées.

Les ouvriers font défaut à l'agriculture, le prix de la main-d'œuvre a doublé depuis quelques années, et il en est résulté des embarras extrêmes pour le cultivateur. Chacun cherche le bien-être où il le trouve, ou du moins là où il espère le trouver. Or les campagnes sont placées généralement, sous bien des rapports, dans des conditions inférieures à celles des villes ; il s'ensuit que les ouvriers se dirigent du côté des grandes citées, dans lesquelles sont ouverts de nombreux chantiers, et par conséquent le prix de la journée est beaucoup plus élevé ; ils y trouvent encore des plaisirs inconnus dans les campagnes et ils donnent ainsi un libre cours à toutes leurs passions. Ils se croient heureux, et ils ne voient pas le gouffre qui est sans cesse ouvert devant leurs pas. Le cœur se corrompt rapidement à la ville, la vie est le plus souvent factice ; la santé disparaît, parce que l'alimentation, presque toujours mauvaise, n'est pas suffisante pour recomposer les forces qu'on dépense chaque jour.

Et puis, quelle existence ! toute la journée dans un sombre atelier, au milieu des émanations les plus nuisibles, au lieu de ce beau soleil qui vivifie tous les êtres de la création. Et la famille, que devient elle ! Une femme, des enfants entassés dans un misérable réduit où leurs membres ne se développent qu'à demi. L'air, l'air pur des champs, voilà qui vaut bien mieux pour ces pauvres petits êtres que l'air infecté des villes, mieux même que ce fantasmagorique mirage d'un bien-être factice que semble devoir leur procurer un travail en apparence plus fortement rétribué.

Que dirons-nous de tous ces jeunes gens qui abandonnent leur clocher, à l'abri duquel ils vivaient heureux, pour se jeter dans la domesticité servile et pour porter cette livrée dont ils paraissent si fiers ! Et la dignité humaine, et cette liberté si chère, et cette indépendance ! Tout cela est vendu pour quelques ecus. On était un homme dans son village, on devient un esclave dans la ville. Et les parents se prêtent à toutes ces combinaisons ! Au lieu de chercher à retenir près d'eux des enfants qui leur seraient utiles, ils les engagent le plus souvent à quitter le toit paternel. Ah ! que l'éducation de nos pauvres villageois est encore incomplète ! Le sens moral, au lieu de se relever, semble s'affaiblir chaque jour davantage.

Portons la lumière au milieu de ces sombres déserts de l'intelligence ; montrons aux enfants tous les trésors enfouis dans le sol, cherchons à leur faire aimer et chérir le pays natal ; répétons leur sans cesse combien ils pourraient être heureux en restant au milieu de leur famille, en cultivant un champ et un petit jardin, en respirant cet air pur qui

donne la santé au corps et le repos à l'âme.

L'enseignement agricole sera, nous en avons la certitude, tôt ou tard organisé dans les écoles de nos campagnes ; mais l'instruction ne suffit pas, il faut encore que l'éducation lui vienne en aide. Or cette éducation peut être faite par chacun de nous ; les habitants sages, sensés, doivent donner de bons conseils, et surtout prêcher par l'exemple. La mission de l'homme dans ce monde ne consiste pas à rester dans l'isolement, à vivre à l'écart : ce serait de l'égoïsme ; nous avons tous à remplir des devoirs sociaux, et ces devoirs se traduisent par les bienfaits d'une solide éducation assurant le bien-être à toute une génération, qui le plus souvent commet des fautes par ignorance. Il ne suffit pas de constater qu'un mal existe, il faut chercher à le guérir en saisissant toutes les occasions qui se présentent. C'est ainsi que les sociétés se forment, se constituent dans les conditions les plus satisfaisantes.

A. DE LAVALETTE.

Planchers et cloisons économiques

Chaque fois qu'il nous arrive, à vous, à moi ou à d'autres, de visiter nos étables et nos écuries de village, nous y remarquons, en guise de plancher, des perches de toutes dimensions, rangées comme elles viennent, en travers des poutres et des poutrelles, et distancées de façon à économiser le plus possible sur le bois. Les provisions de fourrages bouchent les vides, et d'ordinaire les toiles d'araignées forment plafond. Nous critiquons la chose nécessairement, attendu que la critique est toujours facile ; nous disons que ces planchers primitifs ont l'inconvénient d'exposer le foin aux exhalaisons malsaines et malpropres des animaux, qu'ils ont, en outre, celui de livrer passage aux graines de pré qui infestent les fumiers. Ces observations sont fondées assurément, et si bien fondées, que des cultivateurs soigneux ont eu l'attention de recouvrir les perches de plaques de gazon, afin de soustraire les fourrages aux émanations fâcheuses et les fumiers aux graines de foin. Il y aurait mieux à faire, sans doute ; des planchers véritables et bien joints rempliraient plus convenablement le but ; mais on objecte avec raison que les choses ainsi faites reviennent à de gros prix, qu'il n'y a plus à songer aux planches de chêne, et que celles de hêtre ne durent guère. Si les conseils ne coûtent rien, en retour la menuiserie coûte fort cher, de façon que chacun se voit obligé de mesurer ses constructions à son aune. Nous avons des gens pleins de bonnes idées, qui ne demanderaient pas mieux que de procéder d'après les règles et principes admis, mais qui ne le peuvent pas. N'avons-nous pas aussi des individus qui reconnaissent parfaitement les avantages du chemin de fer et des voitures doucement suspendues, ce qui ne les empêche pas de voyager à pied, en tombereau ou en charrette ? La question d'argent est le gros obstacle aux améliorations. C'est pourquoi les plus méritants parmi les inventeurs ou novateurs sont ceux qui nous rendent de grands services à des conditions très-faciles.

A ce titre, nous devons de la reconnaissance à l'inventeur des planchers économiques, à celui qui, le premier, nous a fourni les moyens de réaliser avec des pieux, des bouts de perches, des rondins de bois de corde, de la boue, du foin et de la paille, tous les avantages des planchers de luxe. D'où est venu cet homme ? On l'ignore ; comment le nommait-on ? On l'ignore aussi, et il y a lieu de croire qu'il n'a jamais figuré sur la liste des preneurs de brevets.

Le procédé dont nous allons vous entretenir, nous paraît appelé à un immense succès dans nos campagnes, par cela même qu'il se trouve à la portée de tout le monde ; et aussi parce qu'il est de nature à nous préserver plus d'une fois des incendies. Voici tout simplement en quoi il consiste : — Vous prenez des perches ou des rondins d'un petit diamètre, afin de ne pas surcharger inutilement les poutrelles des étables ; vous les sciez sur une longueur de huit à dix pieds au plus, de façon à ce les deux extrémités portent sur le milieu de deux pou-

trelles, après la pose. Cela fait, vous préparez un mortier avec de la terre argileuse, de l'eau et du foin haché ; puis vous étendez une couche mince de paille d'avoine sur une table ; vous recouvrez cette couche de paille d'une couche de mortier de 1 demi à 1 pouce d'épaisseur ; vous placez le rondin ou le morceau de perche sur ce mortier et en travers de la paille, et vous roulez de manière à envelopper le bois avec la boue et la paille. Il ne reste plus qu'à disposer et à serrer les rondins l'un contre l'autre sur les poutrelles et à recouvrir le tout de mortier comme s'il s'agissait de préparer une aire de grange. On peut également plafonner le dessous de la même façon.

L'opération est plus facile à exécuter qu'à décrire ; cependant nous aimons à croire que notre description paraîtra suffisamment claire et sera comprise. Voilà de longues années déjà qu'un plancher d'écurie façonné de la sorte a été mis à l'essai dans une maison de notre voisinage, et rien ne bouge. Depuis lors, des essais ont eu lieu sur d'autres points et chacun s'en félicite ; enfin tout dernièrement encore, un de nos amis a planchéé ainsi ses vastes étables, avec une légère modification qui consiste à rouler la paille en cordons avant de s'en servir. Tous les bois sont bons pour la mise en œuvre du procédé ; néanmoins, si l'on tenait à les soumettre à de lourdes charges, ou à y faire circuler des voitures pleines, on devrait toujours, ce nous semble, accorder la préférence aux chêneaux. Pour des charges ordinaires, les bois blancs doublés d'argile et de paille peuvent résister aussi bien, si ce n'est mieux, que de fortes planches en chêne. Que voulez-vous de plus ?

Le grand avantage de ces sortes de planchers n'est pas seulement, nous le répétons, dans l'économie de la construction, il est encore dans les garanties de sûreté qu'ils offrent aux propriétaires et aux fermiers. La plupart du temps, on le sait, les incendies de nos fermes commencent par les écuries et les granges ; il suffit qu'une poignée de paille, un brin d'herbe sèche ou une toile d'araignée s'enflamment pour tout compromettre. Or, par le moyen que nous indiquons, les principales causes d'incendie disparaissent et le bois sauvegardé par l'argile ne serait pas attaqué aisément par le feu.

L'application du nouveau système ne s'arrêtera pas aux planchers ; vous le verrez s'étendre aux cloisons ou entrefonds de nos habitations villageoises. Au lieu de laisser des vides entre deux lattis ou de remplir ces vides avec de la terre, on trouvera plus commode, plus simple et plus convenable, sous bien des rapports, d'établir des cloisons en bois mastiqué d'argile. Elles auront sur les anciennes le double avantage de maintenir plus de chaleur en hiver et de ne pas servir de refuge aux souris.

P. JOIGNEAUX.

Règle pour l'entretien des moutons

Une compagnie Américaine, possédant un troupeau de 10,000 moutons, a distribué aux personnes chargées de la garde de ces animaux, le règlement suivant basé sur l'expérience la mieux fondée dans ce genre d'industrie :

- 1o. Conservez une litière sèche sous les pieds des moutons. Ceci est même plus nécessaire que les abris. Ne permettez jamais à vos bêtes de demeurer ou de se coucher dans la boue ou dans la neige.
- 2o. Séparez les agneaux mâles de bonne heure en été et gardez-les à part jusqu'au premier novembre, époque où ils pourront être renvoyés aux champs.
- 3o. Comptez vos bestiaux tous les jours.
- 4o. Donnez du grain avec la plus grande précaution et n'employez que la plus petite quantité.
- 5o. Si une brebis perd son agneau, trayez-la tous les jours, pendant quelque temps et ajoutez un peu d'alun à son sel.
- 6o. Empêchez absolument les porcs de manger avec les moutons, surtout au printemps.
- 7o. Donnez aux agneaux une petite boulette à l'époque du sevrage.
- 8o. N'effrayez jamais les moutons si c'est possible.

90. Si vous le pouvez semez du seigle pour les besoins des animaux faibles pendant les temps froids.

100. En automne, séparez les moutons faibles, maigres ou malades, de ceux qui sont bien portants et donnez-leur des soins tout particuliers.

110. Si un mouton est blessé, prenez-le aussitôt, lavez sa blessure, si c'est la saison des mouches appliquez de la térébenthine une fois par jour, et en tout temps employez quelques moyens curatifs. Si un membre est cassé, éclusez-le solidement et desserrez les bandages à mesure que le membre enfle.

120. Ne permettez pas aux moutons de se gâter la laine, dans les toques ou les balles.

130. Contre le dévoiement, donnez de l'alun en poudre dans du son de blé et prévenez-le en usant de prudence dans le passage de la nourriture sèche à la nourriture verte.

140. Si un animal boite, examinez-lui le pied, lavez-le entre les ergots, rognez ces derniers s'ils ne sont pas sains et pansez avec du tabac et un peu de vitriol bleu bouillis dans une petite quantité d'eau.

150. Tondez immédiatement tout mouton qui commence à perdre sa laine, à moins que le temps soit trop froid et recueillez soigneusement la peau de tout mouton qui meurt.

160. Ayez au moins un bon livre sur le succès auquel vous pourriez référer de temps en temps. C'est de l'argent dans votre bourse.

L'avoine et le foin nouveaux

De temps immémorial on semble admettre que l'avoine nouvelle est mortelle pour les chevaux; de là est venue la coutume de ne la faire consommer qu'après deux mois d'emmagasinage.

Voici, d'après la *Chronique agricole de l'Indépendance belge*, le résultat des expériences faites autrefois par Magendie pour résoudre la question posée à cet égard par le ministre de la guerre. Le savant physiologiste présidait alors la commission hippique qui fonctionne en permanence près de ce ministre; avec le concours de cette commission, il fit des essais non-seulement sur l'avoine, mais sur le foin. Jamais on a procédé avec plus de science et de patience. Cela en valait bien la peine, puisqu'il s'agissait de modifier ou de maintenir le règlement de toute une cavalerie. Les vétérinaires les plus autorisés furent convoqués, les soins les plus minutieux furent pris, et voici quelles furent les conclusions: l'avoine nouvelle, pas plus que le foin nouveau, n'est dangereuse, comme on le croit, pour les animaux; au contraire, ils sont beaucoup plus savoureux, plus stimulants, plus nutritifs même. C'est précisément en raison de ces qualités, qu'il convient de les donner avec ménagement; sans cela on s'exposerait à des accidents non pas spéciaux, mais purement ordinaires, tels qu'indigestions, irritation de l'une des parties du tube intestinal, etc.

La conséquence très-simple qu'il y ait à tirer de ces observations, c'est qu'il faut se méfier d'un aliment trop friand, et rien de plus. C'est qu'il est en outre indispensable de ménager une transition, en mélangeant des aliments frais avec des aliments anciens.

Que l'on procède ainsi, et tout ira pour le mieux.

Le foin nouveau

Le foin nouveau est-il réellement nuisible aux animaux qui le mangent avant le mois d'octobre? Cette question est sans cesse soulevée dans nos campagnes, et les cultivateurs pensent généralement qu'il faut autant que possible se garder de donner du foin nouveau aux bêtes particulièrement à celles qui travaillent. Cette opinion est parfois erronée, car les expériences faites à ce sujet avec le plus grand soin semblent démontrer qu'il n'y a pas toujours inconvénient sérieux à nourrir les animaux avec des foins nouveaux.

Quelle différence existe-t-il entre les foins vieux et les foins nouveaux? Dans ces derniers il se produit, dit-on, une fermentation qui transforme certains principes, la masse s'échauffe,

il se développe des vapeurs particulières à odeur plus ou moins forte. Dans cet état, le foin n'est pas seulement de l'herbe sèche, il est accompagné de vapeurs provenant de la fermentation, et cette fermentation continue dans l'estomac du cheval. Chez les bêtes robustes, cette fermentation facilite souvent la digestion, mais parfois aussi, les vapeurs de la fermentation constituent un narcotique par l'estomac, pour les intestins, qui produit l'assoupissement, et ces organes n'opèrent alors qu'une digestion incomplète; il en résulte un arrêt dans la circulation, un état particulier du sang, une sorte d'ivresse dont les effets se font sentir au cerveau, et qui ressemble beaucoup à celle occasionnée par le vin nouveau.

A quels chevaux ne doit-on pas donner du foin nouveau en fermentation? Un homme peu habitué au vin serait rapidement pris par cette boisson. Il en est de même pour les chevaux. Lorsque les fourrages sont rares pendant l'hiver, on cherche à tirer parti de tout ce qui est mangeable. Or, il est évident que, si à l'époque de la récolte on distribue en abondance à des bêtes qui ont souffert du foin nouveau d'un goût appétissant, ces bêtes se régaleront, et il peut en résulter une indigestion vertigineuse. L'avoine administrée brusquement produirait les mêmes effets.

Que l'on nourrisse au contraire avec du foin nouveau des chevaux habitués à l'avoine, des chevaux qui ont toujours été convenablement traités, les effets de ce foin se feront peu sentir, et il ne faudra pas craindre une indigestion.

Nous croyons utile de prendre les précautions hygiéniques suivantes, que nous trouvons consignées dans le *Journal de la Société d'agriculture de la Suisse Romande*:

" 1o Pendant les moments de disette de foin, compléter autant que possible la ration de foin par de l'avoine, et, s'il est impossible de donner continuellement une certaine quantité de ce grain, ne pas manquer d'en distribuer au moment des travaux du printemps et à l'approche des fenaisons, de manière que l'avoine ne soit pas une gourmandise exceptionnelle, mais un régime un peu habituel.

" 2o Si l'on a pu conserver encore du foin vieux, ne pas le faire consommer en entier seul pour arriver à ne donner tout d'un coup que du foin nouveau, mais plutôt administrer moitié foin nouveau, puis trois quarts avec un quart de foin vieux.

" 3o S'il ne reste plus de vieux foin, mettre à part une portion de nouveau que l'on étalera de façon à le laisser pénétrer par l'air, afin d'éviter le ressuage trop violent, et pour hâter une dessiccation plus complète. Ce foin est à la vérité moins bon, mais il permettra d'éviter les inconvénients.

" 4o Pendant l'administration du foin nouveau, s'il n'y a pas moyen de faire autrement que d'en donner, en le prenant au tas, pendant le ressuage, il faut distribuer des rations régulières et pas trop fortes, et ne pas permettre que les chevaux aient à discrétion cet aliment. Plus les animaux seront faibles et plus il faudra leur ménager ce foin, puisque ses effets sont d'autant plus nuisibles que les bêtes sont pauvres de sang et de force.

" 5o Donner aux chevaux pendant qu'ils mangent du foin nouveau, trois fois par jour, une cuillerée à soupe de sel mélangé à de l'avoine ou en barbotage."

Sans contredit, les foins nouveaux exercent une influence sur l'organisme des animaux, mais on se préservera toujours des effets pernicieux en prenant les précautions qui viennent d'être indiquées.

Petite Chronique

Conseil d'agriculture de la province de Québec. — A une assemblée de ce Conseil, tenue à Montréal le 19 juin dernier, il a été résolu:

Que vû les malheureuses circonstances dans lesquelles se trouvent les habitants des comtés de Chicoutimi et du Saguenay, les sociétés d'agriculture des dits comtés soient autorisées à employer le montant de l'octroi auquel elles ont droit, de la manière qu'elles croiront la plus propre à aider efficacement les colons.

A cette même assemblée, le Conseil considérant l'utilité des journaux agricoles, a résolu: que ce Conseil reconnait qu'un journal d'agriculture aussi répandu que possible produirait de

bons résultats ; mais que le Conseil d'agriculture ne possède pas dans le moment actuel les fonds nécessaires pour donner l'encouragement suffisant et tel que demandé à ce Conseil pour assurer l'existence et l'efficacité d'un tel journal. ”

Il est regrettable que sur l'appropriation de \$4,000 faite annuellement au Conseil Agricole par notre Gouvernement local, on ne puisse pas accorder quelque encouragement aux journaux agricoles du pays. L'utilité de ces journaux est trop généralement reconnue pour ne pas espérer que notre Gouvernement Provincial voudra bien donner au Conseil les moyens d'encourager les publications dévouées aux intérêts agricoles du pays, en augmentant son allocation annuelle de quelques cents piastres.

RECETTES

Guérison des cors aux pieds

Pour se préserver de ces incommodités, il faut d'abord avoir soin de se tenir les pieds propres, de s'essuyer le soir, en se couchant, avec un linge, la transpiration entre les orteils, où se produisent ordinairement les cors appelés *ceils de perdrix*. Il faut porter de la chaussure juste, qui ne soit ni trop large ni trop étroite ; les jeunes gens doivent souvent surtout veiller à ce qu'à leur âge le pied se développe et qu'il ne doit pas être gêné.

Quand on a des durillons, il faut se procurer une lime pour les cors ; avec cette lime, on ne court pas le danger de se blesser les pieds, ainsi que cela arrive souvent à ceux qui les font saigner, avec une erreur très-répandue que l'on peut ainsi les faire disparaître.

Un moyen bien efficace et bien simple pour déraciner les cors, c'est de les humecter tous les matins avec la salive. Les feuilles de lierre ou joubarbe confites dans du vinaigre sont également employées avec succès pour faire disparaître les cors. Le jus de réglisse noir est aussi un excellent remède ; on le mâche pour le ramollir, on en fait comme un pain à cacheter et on l'applique sur le cors. Il produit des effets plus certains, si on le fait cuire dans du vinaigre.

Moyen pour reconnaître les falsifications du vinaigre

Une goutte de vinaigre de bonne qualité, jetée sur un morceau de papier blanc, ne laisse par l'évaporation aucune trace sensible ; mais s'il contient de l'acide sulfurique, la tache noircit ; elle jaunit si ce vinaigre a été additionné d'acide nitrique. Le papier bleu de tournesol rougi par le vinaigre mis à sécher passe insensiblement au violet ; mais s'il a été additionné d'un acide minéral, la couleur rouge persiste indéfiniment.

Tout vinaigre suspect mis à évaporer à siccité dans une cuiller d'argent avec un fragment de carbonate de soude, et qui, calciné, laissera dégager une odeur empyreumatique (de goudron), peut être considéré comme contenant de l'acide acétique provenant de la distillation du bois, et, quelque bien rectifié qu'il ait été, le procédé que nous indiquons décèlera la présence de cet acide, n'entrât-il dans le mélange que dans la proportion de 5 p. 0/0

TERRE A VENDRE

Le soussigné nous prie d'annoncer qu'il vendra une magnifique terre, avec bâtisses, animaux, instruments d'agriculture, etc.

Elle est située au Détour du Lac Témiscouata, sur un site le plus pittoresque, au bord même du lac. Cette propriété peut à juste titre être appelée une *ferme-modèle*. Ceux qui auraient intention de devenir propriétaires d'une exploitation agricole qui ne la cède en rien, en fait d'amélioration, ne devraient pas retarder à s'adresser directement au soussigné pour connaître les conditions de vente.

EDMOND TÉTU,
Détour du Lac Témiscouata.



SOUSSIONS

DES SOUSSIONS seront reçues à ce département à Ottawa, jusqu'à MIDI, LUNDI, le 30 SEPTEMBRE prochain, pour la construction de phares aux places ci-dessus mentionnées, savoir :

POINTE A MAQUEREAU, comté de Bonaventure, Québec.

CAP WHITTLE, Labrador ;
MATANE ou METIS, Comté de Rimouski ;
ILE DE LA MAGDELEINE, Magdeleine ;
POINTE GASPÉ, Comté de Gaspé ;
PORTNEUF, Comté de Saguenay ;
BAIE ST. PAUL, Comté de Charlevoix ;
CAP DESPAIR, Comté de Gaspé

Aussi pour la construction de sifflets d'alarme et d'édifices à Cap Ray, Terrebonne, Iles de la Magdeleine et Pointe de Gaspé.

Les plans et spécifications de tous ces travaux peuvent être vus le et après le 1er SEPTEMBRE prochain au bureau de l'Agent du département à Québec où les soumissionnaires peuvent aussi obtenir des blancs de soumissions.

Les plans pour les phares et les édifices dans le Comté de Gaspé et pour le phare à la Pointe à Maquereau peuvent aussi être vus au bureau de Joseph Eden, écuyer, maître du Havre, Gaspé ; et pour le phare de la Pointe à Maquereau au bureau du Dr. Robitaille, M. P., New-Charlisle.

Le département ne s'engage pas à accepter la plus basse ou aucune des soumissions.

P. MITCHELL,

Ministre de la Marine et de Pêcheries.

Département de la Marine et
des Pêcheries.

Ottawa, 15 juin 1872

MOULINS A COUDRE DE BANNER

Prix variant de \$5 à \$10, \$25, \$40 et \$60.

Chaque Cultivateur tant soit peu à l'aise devrait s'empresse d'acheter un des célèbres Moulins à Coudre de Banner, manufacturés par la Compagnie des Moulins à Coudre de Banner, à

SHERBROOKE, P. Q.,

à des conditions faciles, en payant une partie du prix comptant et la balance par paiements mensuels.

C'est le moulin à coudre le plus simple et le plus facile à mettre en opération. C'est aussi celui qui fait le moins de bruit de tous les moulins construits jusqu'à ce jour. Rien dans le mécanisme pour embarrasser les Dames.

Chaque famille devrait avoir le sien.

M. J. Belleau, marchand, a accepté l'agence à la Rivière-Quelle pour la vente de ces moulins à coudre.

S'adresser par lettre à JOHN RUTHVEN, agent-voyageur-général, à la Rivière-du-Loip, comté de Témiscouata.

On peut aussi se procurer ces différents moulins à coudre, à Ste. Anne de la Pocatière, en s'adressant au Propriétaire de la *Gazette des Campagnes*.

ROLES D'EVALUATION POUR LES MUNICIPALITÉS

A VENDRE à l'imprimerie de la *Gazette des Campagnes*.
Prix par 24 feuilles : \$1,00 ; avec l'addition de 18 cents, si on désire les recevoir par la malle. S'adresser à

FIRMIN H. PROULX,
Ste. Anne de la Pocatière.